



Poste à pourvoir	Chef de service de gestion du personnel (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des ressources humaines
Service de gestion du personnel

La Direction des ressources humaines définit et met en œuvre une politique RH au service de la stratégie de l'ANSES. La mise en adéquation des ressources humaines aux besoins en compétences de l'Établissement constitue un enjeu majeur. Pour ce faire, la gestion des emplois et de la masse salariale, la formation, le recrutement constituent des leviers incontournables. Cette politique RH s'exprime dans le respect d'un dialogue social sans cesse renouvelé, d'une gestion de carrière cohérente et équitable pour tous les agents et enfin, de conditions de travail adaptées.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions / contextes

Dans un contexte contraint par l'optimisation des ressources et sous l'autorité du Directeur des ressources humaines, le Chef de Service de gestion du personnel a pour mission d'être le garant de la réglementation en vigueur dans la gestion des agents contractuels de Droit public et fonctionnaires (17 Statuts).

Il anime une équipe de 8 personnes en fixant des objectifs clairs et mesurables en fonction des moyens mis à disposition. Il a pour mission de favoriser l'acquisition, le partage et le transfert du savoir-faire (planning, méthodes de travail, bonnes pratiques).

La vocation du service de gestion du personnel est de prendre en charge l'ensemble de la gestion administrative des agents et de suivre la gestion du temps.

Le chef du service de gestion du personnel apporte conseil et expertise aux managers, aux correspondants RH (relais sur 11 laboratoires).

Activités

- Piloter le processus de la paie (saisie des éléments variables...) et assurer la coordination avec la Direction financière
- Réaliser une veille réglementaire et assurer la conformité des actes de gestion
- Organiser les procédures relatives au déroulement de carrière administrative des agents (campagnes d'avancement, de promotion...) en établissant un calendrier prévisionnel
- Traiter le contentieux social et les dossiers complexes

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

Titulaire d'un diplôme supérieur en gestion des ressources humaines souhaité (BAC+3 à BAC+5)

Expérience et compétences :

- Vous avez idéalement évolué dans un environnement multi-sites au sein de structures parapubliques en exerçant une fonction d'encadrement
- Une expérience des règles publiques applicables aux fonctionnaires et aux contractuels de la fonction publique serait un plus.
- Vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre fiabilité, votre sens de l'organisation et pour votre goût du travail en équipe.
- Vos capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse sont autant d'atouts pour réussir à ce poste

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 juillet 2015

Renseignements sur le poste : Nadia DENARIE-BURBAN, DRH adjointe, nadia.denarie-burban@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-078 à : recrutement@anses.fr